



Le Mée-sur-Seine, le 9 janvier 2026

Réf : SV/ML/SD/KM

Tel : 01.64.79.31.02

E mail : katia.montagu@fdsea77.fr

www.fdsea77.fr

Monsieur Pierre ORY

Préfet de Seine-et-Marne

12 rue des Saints-Pères

77000 MELUN

Objet : refus des contrôles jusqu'à la prochaine élection présidentielle

Monsieur le Préfet,

Les accords dits du Mercosur sont majoritairement rejetés par la profession agricole, par les citoyens et par le Parlement français puisque plusieurs motions de rejet ont été votées.

La France n'a pas réussi à réunir une minorité de blocage pour que cet accord controversé ne soit pas signé et la Commission Européenne s'apprête à le valider.

Cet accord, s'il est appliqué, va permettre à des denrées agricoles qui ne respectent pas nos standards sociaux, de protection de la santé et environnementaux de pénétrer sur le marché européen. Ils se retrouveront nécessairement dans les assiettes des citoyens.

Le président de la République a proposé et négocié des clauses miroirs et de protection, mais l'Europe et la France ne semblent pas disposer de moyens de contrôle.

Les agriculteurs français produisent l'une des nourritures les plus durables au monde et respectent les obligations imposées par l'Europe et la France. Mais, ils ne comprennent pas que des contraintes de production qui leur sont imposées et contrôlées, ne soient pas appliquées aux produits hors Union Européenne voire intra-européens quand des moyens de protection sont interdits en France et autorisés chez nos voisins européens.

Aussi, comme l'a précisé Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, lors de son entretien avec le président de la République au mois de décembre, si les accords du Mercosur sont signés et tant qu'une véritable politique de contrôle des denrées aux frontières ne soient mises en place, nous refuserons systématiquement tout contrôle, autres que sanitaires, pour que nos producteurs puissent continuer à proposer des produits à leurs clients.

.../...

Nous proposons d'ailleurs que les agents des corps de contrôle qui seront libérés de leurs obligations nationales puissent être mis à disposition des agences en charge des contrôles des denrées aux frontières.

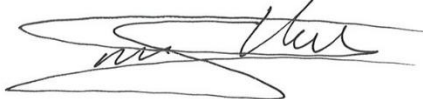
Par ailleurs, nous venons d'être alertés qu'une enquête nationale sur les pratiques culturales en grandes cultures débute prochainement. Cette enquête vise à recueillir les pratiques des exploitants pour imposer des mesures ou proposer des actions publiques, en termes politiquement corrects.

Nous vous demandons d'annuler cette enquête qui cristallisera la défiance envers les services de l'État. L'Europe impose à ses producteurs des obligations qu'elle ne demande pas aux fournisseurs hors européens.

Nous nous tenons à disposition de vos services pour définir quels sont les contrôles que nous accepterons de maintenir en lien avec les producteurs.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très haute considération.

Le Président de la FDSEA77 :



Samuel VANDAELE

Le Président de JA77 :



Maxime LIEVIN